



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 118907

Texte de la question

M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation des salariés de l'entreprise de bâtiment et travaux publics Dezellus sise à Bruay-la-Buissière. Placée en redressement judiciaire depuis mai dernier, cette PME familiale, qui appartient au tissu économique local depuis 1929, compte 172 salariés qui redoutent aujourd'hui le licenciement économique. Dans l'attente de l'audience judiciaire au cours de laquelle seront présentées les offres de reprises, les salariés de cette entreprise sont laissés dans l'expectative en ce qui concerne les conditions de départ en cas de licenciement et dans l'impossibilité d'établir un plan de sauvegarde de l'emploi. Au regard de la situation actuelle, les dispositifs qui devraient répondre au plus vite aux difficultés de ces salariés font défaut. On constate au plan national que bien souvent les licenciés économiques sont dans la souffrance de subir les longs délais de procédure avant d'être indemnisés ou repositionnés vers les différents dispositifs de reclassement. Aussi, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Serge Janquin](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118907

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10499

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)